



RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES
COMPTES CONSOLIDES
situation arrêtée au 30 juin 2018

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation

1.1. Principes comptables

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels consolidés de GROUPE ACTIPLAY SA et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement CRC N°99-02.

Les dispositions du règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 ont également été appliquées, ainsi que celles du règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015.

Les comptes consolidés du groupe GROUPE ACTIPLAY sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation

1.2. Faits marquants

La société Groupe Actiplay SA avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois.

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2018. Toutes les participations dans lesquelles le GROUPE ACTIPLAY assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires;
- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

1.4. Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

1.5. Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

1.6 Méthode de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

1.7. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	Non	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

N/A : non applicable

2 - Périmètre de consolidation

Les entreprises constituant le groupe ACTIPLAY sont au nombre de 5 :

- La SA GROUPE ACTIPLAY (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnozan à Bordeaux qui est la société mère.
- La SARL KENSINGTON SQUARE (RCS Luxembourg : B 147 944) créée le 26 août 2009 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située 20 rue de la Gare à Bettembourg au Luxembourg.
- La SAS TELAXO (SIREN : 452 151 301) détenue à 100% par la société mère depuis le 25 janvier 2013, située 1 cours Xavier Arnozan à Bordeaux.
- La société ACTIPLAY ITALIA créée le 13 mars 2014 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située à Milan en Italie.
- La société CONCOURS MANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située à Montréal Québec au Canada.

3 - Détail des postes du bilan et du compte de résultat consolidés

3-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

3.1.1 Ecart d'acquisition

L'écart de consolidation dégagé pour la société TELAXO est de 3 440 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 14/11/2012 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 14/11/2012.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Suite à la nouvelle réglementation comptable, cet écart qui représentait des parts de marché a été reclassé en écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 3 440 K€ au 31/12/17 et maintenu au 30/06/18.

3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

- au site internet « Jeux.com ».
- à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ne sont pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constaté pour un montant de 2 232 K€ au 31/12/17.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 5 297 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur. Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/17. Cette provision a été maintenue au 30/06/18.

3.1.3 Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 247 K€.

3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers	1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatiques	1 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

3.2 Tableau des immobilisations et amortissements

Cf page suivante 7

3.3 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

3.4 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Tableau des créances et dettes par échéance

Cf page suivante 8

IMMOBILISATIONS AU 30/06/2018						
Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice	
Ecart d'acquisition	3 440 898			-	3 440 898	
Frais de constitution					-	
Autres immobilisations incorporelles	12 294 200		77 285	32 023	12 339 461	
Total immobilisations incorporelles	15 735 098	-	77 285	32 023	15 780 359	
Constructions	-				-	
Installations générales, aménagements divers	172 374				172 374	
Matériel de transport	-				-	
Matériel de bureau et informatique	205 827		842	33	206 636	
Mobilier	121 403				121 403	
Total immobilisations corporelles	499 604	-	842	33	500 413	
Immobilisations incorporelles en cours	-		29 477		29 477	
Avances et acomptes versés					-	
Autres titres de participation	106 822				106 822	
Autres titres immobilisés	8 500				8 500	
Autres immobilisations financières	145 979				145 979	
Total immobilisations financières	261 301	-	-	-	261 301	
TOTAL GENERAL	16 496 003	-	107 603	32 056	16 571 551	
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS AU 30/06/2018						
Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	3 751 826		110 458		2 940	3 859 344
Total immobilisations incorporelles	7 192 724	-	110 458	-	2 940	7 300 242
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	98 128		6 428			104 556
Matériel de transport	-					-
Matériel informatique	199 905		2 423			202 328
Mobilier	107 547		7 737			115 284
Total immobilisations corporelles	405 580	-	16 588	-	-	422 168
TOTAL GENERAL	7 598 304	-	127 046	-	2 940	7 722 410

ETATS DES CREANCES ET DETTES				
ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
De l'actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	145 979		145 979	
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	137 139	137 139		
Autres créances clients	2 195 313	2 195 313		
Personnel et organismes sociaux	666	666		
Etat (1)	1 036 247	654 347	381 900	
Débiteurs divers	354 194	354 194		
Charges constatées d'avance	111 658	111 658		
TOTAL GENERAL	3 981 196	3 453 317	527 879	
(1) Dont impôt exigible	36 269			
(1) Dont impôt différé	381 900			
ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)	-	-		
Emprunts auprès des étab de crédit (1) (2)	3 069 537	1 127	1 380 938	1 687 812
Emprunts et dettes financières diverses (1)	178	178		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 751 187	1 003 388	937 750	1 810 049
Personnel et organismes sociaux	495 346	248 515	50 342	196 489
Etat (3)	550 417	446 725	50 044	53 648
Groupe et associés	-	-		
Autres dettes	28 789	28 789		
Produits constatés d'avance	122 269	122 269		
TOTAL GENERAL	8 017 723	1 850 991	2 419 074	3 747 998
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	340			
(3) Dont impôt exigible	0			
(3) Dont impôt différé	0			

3.7 Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en K€ :

	30/06/2018	31/12/2017	Variation
Décalage Fiscal/Social (1)	11	19	-8
Provision Effort construction	11	19	-8
Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)	-1 980	-1 955	-25
IFC	79	105	-25
Amortissements dérogatoires	-15	-15	-1
Amortissements fichiers Kensington	-2 041	-2 034	-7
Elimination des frais de constitution	0	0	0
Elimination des provisions sur créances internes	0	0	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	-3	-11	8
Déficits reportables (3)	3 336	3 340	-4
Total Bases (1) + (2) + (3)	1 367	1 404	-37
Imposition différée	380	390	-10

Le signe + correspond à un impôt différé actif

Le signe – correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenue est le taux de 28%.

Les déficits reportables ont donné lieu à des impôts différés actifs dans les comptes consolidés dans la mesure où il existe une forte probabilité de réaliser des bénéfices futurs, c'est-à-dire dans la limite de 5 ans.

3.8 Capital

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

3.9 Tableau de variation des capitaux propres

Cf page suivante 10

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2017	662 718	12 630 353	3 347 383	-10 366 019	3 791	6 278 226		6 278 226
Affectation du résultat			- 10 366 019	10 366 019		-		-
Augmentation de capital						-		-
Intégration des sociétés acquises ou créées						-		-
répartition des capitaux propres						-		-
élimination des titres au prix d'acquisition						-		-
parts de marché						-		-
réaffectation des réserves antérieures						-		-
Ecart de conversion					1 900	1 900		1 900
Résultat de l'exercice consolidé				- 425 270		- 425 270	-	- 425 270
Situation au 30/06/2018	662 718	12 630 353	- 7 018 636	- 425 270	5 691	5 854 856	-	5 854 856

3.10 Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils ont été provisionnés dans les comptes consolidés, conformément au règlement 99-02, pour un montant total au 30/06/2018 de 79 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- départ volontaire à l'âge de 67 ans
- progression des salaires de 2% par an
- rotation moyenne du personnel
- probabilité de survie à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation de 1.45%

3.11 Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 215 K€ et comprennent les types de provisions suivantes :

- Provisions pour risques : 135 K€ dont 31 K€ au titre des cadeaux, 85 K€ au titre de la perte de change et 19 K€ au titre d'un prud'homme en cours.
- Provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière pour 79 K€ (cf détail au § 3.10).

3.12 Tableau des emprunts

TABLEAU DES EMPRUNTS												
DESIGNATION DES EMPRUNTS	MONTANT D'ORIGINE	Taux	Organisme financeur	ECHEANCES		MONTANT AU BILAN D'OUVERTURE	EMPRUNTS NOUVEAUX	REMBOURSEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT AU BILAN DE CLOTURE	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN MOINS DE CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS
				DEBUT	FIN							
SA GCM	300 000,00	0,55%	CIC	09/15	08/18	117 255,12			117 255,12	0,00	52 765,12	64 490,00
SA GCM	1 100 000,00	3,39%	OSEO	04/11	01/18	165 000,00			165 000,00	0,00	74 250,00	90 750,00
SA GCM	100 000,00	0,00%	BPI	08/13	03/17	20 000,00			20 000,00	0,00	9 000,00	11 000,00
SA GCM	570 000,00	0,85%	BPI	04/15	03/20	316 494,57			316 494,57	0,00	142 422,57	174 072,00
SA GCM	3 000 000,00	1,50%	Crédit Lyonnais	07/14	07/21	2 450 000,00			2 450 000,00	0,00	1 102 500,00	1 347 500,00
COMPTES RATTACHES.....												
VALEUR AU BILAN AU 30/06/2018.....						3 068 749,69	0,00	0,00	3 068 749,69	0,00	1 380 937,69	1 687 812,00

3.13 Produits et charges exceptionnels en K€

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut des immobilisations		
- incorporelles		
- corporelles		
- financières		
Licenciements et ruptures conventionnelles	21	
Honoraires relatifs à la procédure de sauvegarde	88	
Divers charges et produits sur exercices antérieurs		2
Total	109	2

(1) Suite à la réorganisation certains postes ont été supprimés.

3.14 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	30/06/2018	2017
<i>Résultat consolidé avant impôt</i>	- 402	- 10 226
<i>Charge d'impôt théorique</i>	- 113	- 2 863
Effet lié aux écarts d'évaluation sans impact sur l'ID		1 058
Différentiel de taux des filiales étrangères		
Différentiel de taux des entreprises françaises		57
Différences permanentes	- 6	- 9
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	138	2 235
Impôts sur les bénéfices forfaitaires	4	1
<i>Charge d'impôt effective</i>	23	479

3.15 Charge d'impôts sur les bénéfices

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles	13 K€
Total variation des impôts différés	10 K€
Charge d'impôts sur les bénéfices de l'exercice	23 K€

3.16 Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action du groupe est de -0.13 € et le résultat par action dilué du groupe est de -0.13 €.

3.17 Détail du résultat consolidé

Cf page suivante 14

3.18 Tableau des flux de trésorerie

Cf page suivante 15

4 – Engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
 - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
 - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 30/06/2018, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 165 K€.

4.2 Engagements hors bilan reçus

Aucun engagement hors bilan reçu.

5- Evènements postérieurs à la clôture et établissements de comptes consolidés pro-forma

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

6- Autres informations

6.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice se sont élevés à 27 295 €.

RESULTAT CONSOLIDE						
	Total	Groupe Actiplay	Telaxo	Kensington Square	Actiplay Italie	Canada
Résultat net avant consolidation	-439 857	-441 894	-24 222	-20 788	21 047	26 001
Amortissements dérogatoires	8	8				
Amortissements fichiers	7 366			7 366		
Frais de constitution	0					
Amortissements des frais de constitutions	311				311	
Frais d'acquisition des immobilisations	0					
Amortissement des frais d'acquisition	-8 345					-8 345
Provision dépréciation créances	0					
Provision dépréciation titres	0					
Provision dépréciation écart d'acquisition	0					
Provision dépréciation sites internet	0					
IFC variation au 30/06/2018	25 350	25 937	-587			
Impôt différé variation au 31/12/2017	-10 102	-9 447	164	2 437	-87	-3 169
Total résultat consolidé	-425 270	-425 396	-24 645	-10 986	21 270	14 487
Part du groupe	-425 270	-425 396	-24 645	-10 986	21 270	14 487
Part des minoritaires	0					

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE			
	30/06/2018	31/12/2017	
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>	-621 286	-162 119	
Résultat net des sociétés intégrées	-425 270	-10 366 019	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Amortissements et provisions	133 335	6 794 881	
- Ecart taux de conversion sur amortissements	-2 014	-3 881	
- Variation des impôts différés	10 102	472 543	
- Plus et moins-values de cession	0	1 633 879	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-283 847	-1 468 598	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	337 439	-1 306 479	
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>	-78 488	-262 314	
Acquisition d'immobilisations	-107 603	-417 296	
Ecart taux de conversion sur immobilisations	29 115	68 607	
Cession d'immobilisations	0	86 375	
Incidence des variations de périmètre	0	0	
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	0	0	
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>	1 210	-537 542	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Augmentation de capital en numéraire			
Emissions d'emprunts	0	0	
Remboursements d'emprunts	-340	-539 762	
Apports en compte courant	0	528	
Remboursements des comptes courants	-350	0	
Ecarts de conversion	1 900	1 692	
<u>Variation de trésorerie</u>	-698 564	-961 975	
Trésorerie d'ouverture	1 962 586	2 924 561	
Trésorerie de clôture	1 264 022	1 962 586	
	0	0	

6.2 Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

6.3 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

6.4 Effectif moyen

L'effectif moyen du personnel est de 26 salariés.

Résultats du 1er semestre 2018

- Rentabilité opérationnelle atteinte sur le 2^{ème} trimestre
- Confirmation de la bonne exécution du plan et des objectifs fixés par le Groupe
- Nomination de Dorothee Collignon au poste de Directrice Générale Déléguée

Le Groupe Actiplay (FR0011038348, ALACT), spécialisé dans le data marketing pour la conquête et l'engagement client, annonce ses résultats arrêtés pour le premier semestre 2018, période durant laquelle le Groupe est sorti de sa procédure de sauvegarde.

La société a pu mettre en œuvre son nouveau plan de marche, conformément à ses objectifs :

1. Arrêt des activités déficitaires (baisse volontaire du périmètre d'activité et donc du CA)
2. Remontée des marges brutes (taux de 53% contre 32% en 2017)
3. Réduction forte des charges opérationnelles fixes passées de 1977K au S1 l'année dernière à 1318K durant ce semestre.

Depuis 2017 le Groupe a ainsi opéré un recentrage réussi sur ses activités contributives et à fort potentiel que sont la généralisation des profils qualifiés pour le compte des marques et a ainsi pu mettre fin à ses activités non stratégiques.

La société a retrouvé sa rentabilité opérationnelle, comme prévu, au cours du second trimestre, l'ensemble du semestre étant encore naturellement impacté par la procédure (sortie effective en mai 2018)

Une reprise visible dès le deuxième trimestre :

En K€	T2-2018	T1-2018
Chiffre d'Affaires	1 184	1 056
Marge brute	682	506
<i>en % du C.A.</i>	57,6%	47,9%
Total charges opérationnelles	621	696
Dont masse salariale	447	475
EBITDA	60	-190

Comparatif S1 2018 et S1 2017 :

En K€ (au 30/06)	S1-2018	S1-2017	% var
Chiffre d'Affaires	2 241	4 073	-45,0%
Marge brute	1 188	1 318	-9,9%
<i>en % du C.A.</i>	<i>53,0%</i>	<i>32,4%</i>	
Total charges opérationnelles	1 318	1 977	-33,4%
Dont masse salariale	922	1 465	-37,1%
EBITDA	-130	-660	80,3%
Dont dotations/Reprises (Amortissement, Dépréciation & Provisions)	131	349	
Dont redevances	36	52	
EBIT	-294	-1 064	72,4%
Résultat financier	-1	-111	
Résultat courant avant impôts	-295	-1 175	74,9%
Résultat exceptionnel	-107	-6 913	
I.S.	-23	0	
Résultat net consolidé	-425	-8 088	
Résultat net part du Groupe	-425	-8 088	

Nb : les charges exceptionnelles en 2018 comprennent principalement les frais de sortie de procédure

Bilan consolidé :

En K€	30/06/2018	31/12/2017
Total actif immobilisé	8 849	8 898
BFR	-840	-1 185
Total capitaux employés	8 009	7 712
Capitaux propres et autres fonds propres	5 855	6 278
Intérêts minoritaires	0	0
Provisions	336	316
Dette financière	3 070	3 070
Disponibilités	1 251	1 952
Total capitaux investis	8 009	7 712

Parfaite exécution du plan prévu et offensive commerciale dans le BtoB :

Les charges d'exploitation du Groupe sont désormais abaissées, stabilisées et contrôlées. L'équipe est dorénavant resserrée, volontaire et agile dans la mise en œuvre des projets.

Par ailleurs, tous les efforts commerciaux ont été concentrés sur les activités de conquête de profils qualifiés pour les marques, stratégie du Groupe pour les années à venir.

La période récente et ses perspectives favorables a également permis de développer de nouveaux partenariats et de conquérir de nouvelles références clients.

Nomination de Dorothée Collignon au poste de Directrice Générale Déléguée :

Ces derniers mois, le Groupe a également renforcé ses équipes commerciales et de diffusion des campagnes (Pôle Media et Grands Comptes) et a ainsi renouvelé une grande partie de ses collaborateurs.

Le conseil d'administration d'Actiplay, sur proposition du Président, a décidé de nommer Dorothée Collignon, jusqu'alors Manager Exécutif, au poste de Directrice Générale Déléguée du Groupe.

Pour rappel, **Dorothée Collignon**, âgée de 42 ans, a débuté sa carrière en tant que Responsable du marketing direct digital dans le Groupe Fnac-Eveil & Jeux à Paris pour ensuite prendre la direction des campagnes et médias du Groupe Pichet à Bordeaux. Elle a par la suite développé la nouvelle offre media pour la start-up proptech, Habiteo et a rejoint le Groupe Actiplay au printemps 2018.

« Notre recentrage a été intégralement mené et nous avons pu gagner en même temps de nouveaux partenaires clés. Je salue à ce titre les efforts produits par nos collaborateurs et la confiance de nos clients. Le travail effectué par **Dorothée Collignon**, a d'ores et déjà produit des résultats positifs et prometteurs. A ce titre j'ai souhaité qu'elle soit nommée Directrice Générale Déléguée, à mes côtés », déclare **Julien Parrou-Duboscq**, PDG du Groupe Actiplay.

Les prochains mois vont permettre au Groupe Actiplay de mettre en œuvre son expertise, déployer ses solutions data en associant technologie et conseils, mais également de profiter pleinement de la richesse de ses bases de données qualifiées et de ses marques propriétaires (Conso.fr, jeux.com, gagner.fr etc) en France et ses marchés internationaux (Espagne, Italie et Canada)

Information complémentaire : mise en œuvre d'un contrat de liquidité

Le Groupe annonce également avoir mis en œuvre un contrat de liquidité avec TSAF - Tradition Securities And Futures, à compter du 25 octobre 2018.

Ce contrat de liquidité est conforme à la Charte de déontologie (AMAFI) et approuvée par la décision de l'AMF du 21 mars 2011. Il a été conclu pour une durée de 6 mois tacitement renouvelable. Il a pour objet l'animation des titres cotés en continu sur le marché Euronext Growth Paris.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 10 000 €
- 5 764 actions